Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8670111
Centre d'intérêt: 650

Journée pédagogique sur la recherche à Bois-de-Boulogne (1985 : Collège Bois-de-Boulogne).

Compte rendu de la journée pédagogique du 20 mars 1985 sur la recherche à Bois-de-Boulogne / réd., Jacques Laliberté. -- Montréal : Le Collège, 1985.
49, [2] p. ; 28 cm.

Publ. comme v. 5, no 3, mai, 1985 de la revue Contact "P".

Vedette(s)-secondaire(s): Laliberté, Jacques

Descripteur(s): Recherche * Recherche en éducation * Recherche institutionnelle * Rôle du collège * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Politique de recherche

On trouve dans le document: 1. l'exposé d'ouverture; 2. la présentation des principaux résultats d'une enquête menée en février 1985 sur le thème "La recherche au collège de Bois-de-Boulogne"; 3. le texte même ou l'essentiel des communications de six professeurs du collège qui, dans le cadre d'un panel, ont fait part de leur implication dans des travaux de recherche; 4. le compte rendu des échanges qui ont fait suite à ce panel; 5. les messages transmis en plénière par les rapporteurs de chacun des quatre ateliers; 6. les explications et observations complémentaires qui permettent de concrétiser, de situer, d'élargir ou d'approfondir le message livré en plénière.

Type de document: r

378.05
J621

EDUQ 8670111

CONTACT "P"

service d'aide PÉDAGOGIQUE *aux professeurs*

VOLUME 5 - N° 3 MAI 1985

POUR CE NUMÉRO DE CONTACT "P" :

Rédaction : *Jacques Lafrenière*

Graphisme : *Georges Beaudoin, sur Apple*

Dactylographie et mise en page : *Suzette Lavigne-Masse, sur MP 150*

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

EDUQ 8670111

TABLE DES MATIERES

Pourquoi ce numéro de Contact "P"? 2

La séance d'ouverture : présentation 2

Exposé de monsieur André Campagna 4

La recherche au collège (Enquête auprès des professeurs du collège de Bois-de-Boulogne, Résumé du rapport fourni par la firme Joly, Thibault, Dumont) par Jacqueline Bouchard 7

Exposé de Lise Noel, professeure d'histoire 16

Exposé de Claude Péloquin, professeur de philosophie 19

Exposé de Françoise Randon-Emmell, professeure de biologie 21

Exposé de Guy Laurendeau, professeur de biologie 25

Exposé de Céline Larouche, professeure de techniques infirmieres .. 27

Exposé de Suzanne Messier, professeur de techniques de secrétariat. 30

Compte rendu des échanges qui ont fait suite au panel 32

Les travaux en ateliers 36

Thème 1 : Place de la recherche dans la mission du collège 37

Thème 2 : Champs d'application et types de recherche 41

Thème 3 : Principes directeurs de la politique 44

Thème 4 : Besoins et attentes 47

Annexe A : Journée pédagogique du 20 mars 1985 - Elaboration d'une politique de la recherche - PRESENTATION

Annexe B : Travail en ateliers (consignes)

POURQUOI CE NUMERO DE CONTACT "P" ?

Le 20 mars 1985, se tenait au collège de Bois-de-Boulogne une journée pédagogique qui avait pour thème : "Elaboration d'une politique de la recherche". Dans le dossier remis à chacun des participants on décrivait ainsi l'objectif principal de cette rencontre : "La journée pédagogique fournira l'occasion de recueillir un ensemble de données, de points de vue, de recommandations et de suggestions qui vont s'ajouter à d'autres documents décrivant la situation de la recherche à Bois-de-Boulogne. Ce sont tous ces matériaux qui vont permettre de rédiger une première version d'une possible politique institutionnelle de la recherche à Bois-de-Boulogne". Sans préjuger du contenu précis d'une telle politique, le même dossier présentait aussi les caractéristiques générales d'une politique institutionnelle de la recherche (cf. Annexe "A").

Dans les pages qui suivent, nous proposons un compte rendu le plus complet et le plus précis possible du contenu de cette journée pédagogique.

Il est vite apparu aux organisateurs de la journée que ces Actes, par la richesse de leur contenu, exigeaient une diffusion la plus large possible à l'intérieur du collège. Aussi a-t-on décidé de les publier intégralement dans Contact "P" sous la forme d'un numéro spécial.

Reflet de ce qui s'est dit et discuté le 20 mars dernier, ce dossier sera certainement l'une des pièces documentaires les plus importantes à prendre en considération dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de la recherche à Bois-de-Boulogne.

Nos sincères remerciements à tous ceux et à toutes celles qui ont participé à la journée pédagogique, et plus particulièrement aux auteur(e)s des exposés, à l'animatrice des plenières et aux rapporteur(e)s des travaux en ateliers pour leur contribution à la mise en point de ces Actes.

LA SEANCE D'OUVERTURE : PRESENTATION

Madame Denise Barbeau, professeure de psychologie au collège, avait accepté d'agir comme animatrice lors des plenières de la journée pédagogique. C'est donc elle qui a ouvert la rencontre en précisant brièvement comment elle entendait remplir la tâche qu'on lui avait confiée.

Tout au long de la matinée, elle s'est donc chargée de :

- présenter les personnes qui avaient préparé des exposés;

- voir au respect du temps alloué à chacun(e) (responsabilité qui n'avait rien d'aisé mais qu'elle assuma avec un subtil dosage de fermeté et de souplesse);

- faciliter l'échange de vues entre les participants, notamment aprés les interventions des membres du panel.

On trouvera ci-aprés :

- l'exposé d'ouverture de monsieur André Campagna, directeur des services pédagogiques;

- la présentation par madame Jacqueline Bouchard, conseiller pedagogique à l'APP, des principaux résultats d'une enquête menée en février 1985 sur le thème "La recherche au collège de Bois-de-Boulogne";

- le texte meme ou l'essentiel des communications de six professeurs du collège (mesdames Lise Noel, Françoise Rendon-Emmell, Celine Larouche, Suzanne Messier, messieurs Claude Péloquin et Guy Laurendeau) qui, dans le cadre d'un panel, ont fait part de leur implication dans des travaux de recherche;

- le compte rendu des échanges qui ont fait suite à ce panel.

Notons que quelque 80 personnes étaient presentes pour les activités de l'avant-midi.

Le panel a été enregistré sur vidéo et pourra être visionné lors du colloque de l'A.Q.P.C. qui aura lieu à Sherbrooke, les 5, 6 et 7 juin prochain.

EXPOSE DE MONSIEUR ANDRE CAMPAGNA, DIRECTEUR DES SERVICES PEDAGOGIQUES

Bienvenue à la journée pédagogique. Essentiellement le but de la journée pédagogique, comme on l'a indiqué dans l'invitation qui a été adressée à tous les gens du collège, c'est de permettre à tous et chacun de participer, de contribuer à l'élaboration d'une politique de la recherche au collège, de proposer des éléments de contenu qui pourraient être formulés dans un projet de politique qui sera éventuellement soumis à la consultation.

L'année passée, comme vous le savez, il y avait eu, au mois d'avril, une journée pédagogique à laquelle on avait invité tous ceux et toutes celles qui participaient à des travaux de recherche ou qui se préparaient à participer à de tels travaux de même que les personnes qui donnent du soutien et rendent des services à ceux et celles qui sont engagés dans des activités de recherche. Le voeu le plus commun qui a été exprimé lors de cette journée du 16 avril 1984, ça a été qu'on établisse au collège une politique de la recherche.

Pour en arriver à élaborer une telle politique, on va commencer ce matin par une sorte de période de mise en train ou de réchauffement (comme on dirait en éducation physique) grâce à un échange qui va être suscité par deux types de contribution :

1. Mme Jacqueline Bouchard va vous faire connaître les principaux éléments et résultats du sondage réalisé au cours du mois de février auprès de l'ensemble des professeurs du collège.

2. Un certain nombre de professeurs qui ont fait des travaux de recherche dans différents domaines au collège vont vous faire rapport de leurs expériences, de leur vécu. Je pense que ces témoignages devraient être un moment important de la journée. Ils serviront à déclencher un échange entre nous tous ici ce matin et déboucheront cet après-midi sur des travaux en ateliers centrés sur l'élaboration d'une politique de la recherche.

La visée d'une telle politique c'est essentiellement d'orienter l'action du collège dans le domaine de la recherche. On sait qu'il y a là un phénomène qui n'est pas nouveau mais qui s'intensifie beaucoup depuis deux ans, particulièrement ici au collège. Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais dans le réseau collégial, le collège de Bois-de-Boulogne est très impliqué dans la recherche en éducation. Le ministère de l'Education prépare, à tous les ans, un rapport sur l'ensemble des travaux de recherche menés au Ministère, dans l'enseignement supérieur et même dans l'enseignement secondaire. Le collège de Bois-de-Boulogne réalise cette année le plus grand nombre de projets de recherche.

Il me semble que la préoccupation de la recherche au niveau collégial se fonde sur deux problématiques générales. On peut d'abord la considérer dans la perspective d'une réponse à des besoins de la société. Dans le fond, l'idée de déployer la recherche au niveau collégial, c'est de mettre à profit l'expertise considérable qui se

retrouve dans les collèges, pour le bénéfice des milieux et régions desservis par les collèges. Par les travaux de recherche, principalement du type "recherche appliquée" mais sans exclure bien sûr la recherche fondamentale, il y a possibilité d'élargir la contribution du collège à son milieu socio-économique, notamment en exploitant de nouvelles formes de diffusion du savoir, de nouvelles formes de transfert technologique.

L'enseignement est et demeurera la voie royale pour un collège qui contribue au développement de son milieu à travers la formation des membres de la société, à travers la diffusion du savoir, à travers les différentes formes de transfert d'expertise. L'enseignement continue et continuera d'être la mission fondamentale du collège. Il faut bien voir que, même s'il y a eu depuis deux ans beaucoup de travaux de recherche au collège, c'est tout de même seulement de 12 à 15% environ des professeurs qui ont participé à ces travaux. L'enseignement demeure donc le rôle fondamental du collège.

Il y a aussi d'autres voies qui s'installent dans le paysage à l'instigation du gouvernement. C'est la voie des centres spécialisés qu'on connaît un peu, puisque le collège s'est fait le promoteur d'un projet de centre spécialisé en bureautique qui devrait connaître prochainement un aboutissement favorable. Ces centres spécialisés dispensent de l'enseignement mais ils s'occupent de recherche appliquée, d'aide technique au milieu, aux organisations, aux entreprises, aux personnes. Ils assument des fonctions d'information, d'animation, de vulgarisation par rapport à un secteur particulier. Ce sont donc d'autres voies qui sont mises en place par le gouvernement, toujours dans la perspective d'élargir la mission des collèges. Voilà donc ce qu'on observe quand on regarde la recherche du point de vue gouvernemental, du point de vue de la mission des institutions.

Maintenant, si j'analyse ce qui se passe sur le plan local, j'ai personnellement la conviction que la recherche n'est pas tellement de l'ordre d'un but à fixer au collège qu'un moyen majeur, nouveau et particulièrement prometteur, de favoriser le développement institutionnel.

La recherche est une forme nouvelle, parmi d'autres, de ressourcement pour l'institution, pour les départements, pour les professeurs. Il existe d'autres formes de ressourcement : e.g. le programme PERFORMA, des stages, le nouveau programme de perfectionnement collectif qui sont à la disposition des enseignants des collèges. On peut penser aussi aux formes plus traditionnelles qu'offre l'université pour se perfectionner. Mais la recherche constitue également un moyen qui peut contribuer à la mise à jour dans la discipline. Elle fournit l'occasion et le moyen de faire le point sur sa discipline, dans ses dimensions pédagogiques ou proprement disciplinaires. Elle est un bon stimulant intellectuel. Elle est un moyen qui peut vitaliser et valoriser la profession d'enseignant, la carrière des professeurs du niveau collégial. Dieu sait que, dans la population, il y a un certain nombre de préjugés par rapport à la profession d'enseignant. Maintenant que l'enseignement collégial est rattaché au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, je

pense que la recherche est une voie qui peut favoriser une meilleure perception de la réalité collégiale, de ce qui se vit dans les collèges. Il s'agit d'élargir les défis qui sont offerts, en particulier aux professeurs, pour se réaliser. Le collège doit offrir des moyens pour permettre de relever ces défis. La recherche est une forme supplémentaire de ressourcement qui au bout du compte contribue à améliorer la qualité de l'enseignement, la qualité de nos programmes de formation.

Les liens entre enseignement et recherche m'apparaissent extrêmement intimes. Nos pratiques, notre vécu à Bois-de-Boulogne, ces deux dernières années, montrent bien - qu'il s'agisse de ce qui s'est fait en philosophie, en français, en psychologie, en techniques infirmières, en secrétariat et j'en oublie - que la recherche s'est carrément centrée sur la qualité de l'enseignement. Je laisse aux professeurs qui vont témoigner de leurs expériences l'exprimer beaucoup mieux que je ne saurais le faire moi-même.

Contrairement au modèle universitaire, je crois qu'il ne faut pas exiger des professeurs du collégial qu'ils fassent de la recherche. Il faut offrir cette option, cette possibilité. Il faut faciliter la tâche à ceux et celles qui veulent s'adonner à de la recherche. En résumé, je crois que la recherche permet au collège de contribuer davantage au développement du milieu qu'il dessert. Elle constitue aussi une forme de ressourcement qui a des retombées positives sur la qualité de l'enseignement et sur la qualité de la formation des étudiants. Je vous souhaite une bonne journée. A 11h14, ce sera l'arrivée du printemps. Je vous souhaite un bon printemps!

LA RECHERCHE AU COLLEGE

Enquête auprés des professeurs du collège de Bois-de-Boulogne
Résumé du rapport fourni par la firme Joly, Thibault, Dumont

par Jacqueline Bouchard

Préliminaires

1. Le comité organisateur de cette journée aurait souhaité qu'un représentant de la firme Joly, Thibault et Dumont qui a construit et analysé le questionnaire vienne présenter un apeiçu général des résultats. Cela n'a pas été possible.

Je le ferai donc de mon mieux, en m en tenant à des considérations objectives et aux grandes lignes du rapport remis par la firme. Pour ce faire, je suivrai également l'ordre de présentation de ce même rapport, qui vous sera remis intégralement au sortir de la plénière, cet après-midi.

2. 237 questionnaires ont été distribués dans les casiers de tous les professeurs réguliers du collège.
104 questionnaires nous ont été retournés complétés, soit 43,88%.
97 l'ont été dans les délais prevus, avant que les calculs informatiques ne soient commencés.

Les statistiques porteront sur ces 97 questionnaires, soit 41% de la population consultée.

16 départements sur 17 (94,1%) ont participé au sondage.

3. Dans le groupe de répondants au questionnaire, les chercheurs ont été sur-représentés comme en témoigne le tableau II, extrait du rapport intégral.

En effet, les chercheurs dans le collège représentent 16,8% du corps professoral, alors que dans l'échantillon, ils représentant 38,1%.

Les non-chercheurs quant à eux représentent 60,9% de l'echantillon, alors que dans le collège ils représentent 83,2%. Cependant, les PONDERATIONS ONT ETE FAITES et nous pouvons croire aux résultats obtenus.

Tableau II

Répartition de la population et de l'échantillon selon le statut de chercheur ou non-chercheur

GROUPE	%POPUL	%ECHAN	DELTA
Chercheurs	16,80	38,10	-21,30
Non-chercheurs	83,20	60,90	21,30

QUESTIONS FERMEES

1. Caractéristiques socio-démographiques

Les variables âge, sexe et nombre d'annees d'enseignement sont exclues des analyses pour assurer la confidentialité.

L'échantillon est composé principalement d'enseignants à plein temps (64%) qui ont en moyenne 18,5 annees de scolarite.

Les diplômes les plus représentés sont : la maitrise 54%
le baccalauréat 36%.

2. Intérêts pour diverses options de carrière

Pour l'ensemble des répondants, voici l'ordre des principaux choix. Rappelons-nous que sur l'échelle on accordait 1 au choix le plus important et 7, au moins important.

1. possibilité de suivre des cours de perfectionnement (stages, ateliers, (M. 2,58);
2. possibilité d'être libéré pour réaliser du matériel didactique pour un département (M. 3,35);
3. possibilité d'être libéré pour faire de la recherche (M.3,37). Les différences entre les chercheurs (M. 1,82) et les non-chercheurs (M. 3,70) sont statistiquement significatives;
4. possibilité de pouvoir travailler à mi-temps (M. 4,11).

3. Attitudes face à la recherche

3.1 Principes généraux

3.1.1 Allocation des ressources

A l'item : "Etant donné les ressources matérielles et professionnelles disponibles au collège, on devrait les consacrer exclusivement à l'enseignement plutôt qu'à la recherche", les chercheurs ont enregistré une M. de 2,4 et les non-chercheurs, une M. de 3,3 pour une moyenne générale des répondants de 3,0.

NOTE : le score 1 signifie "pas du tout d'accord"
le score 7 signifie "tout à fait d'accord".

Les répondants ne croient donc pas que les ressources du collège devraient être consecrées exclusivement à l'enseignement plutôt qu'à la recherche. Ils ont même tendance à croire (M. 5,6) que "le collège devrait, à même son budget, prévoir des subventions à la recherche".

IL N'Y A PAS DE DIFFERENCE SIGNIFICATIVE ENTRE CHERCHEURS ET NON-CHERCHEURS.

3.1.2 Mission du collège

Il y a ici des différences significatives entre les chercheurs et les non-chercheurs quant à la perception de la mission des collèges relativement la recherche.

Les chercheurs, plus que les non-chercheurs, croient que :

- la possibilité de se consacrer à la recherche devrait être inscrite dans la convention collective (ch. 6,1 contre 5,1);
- la recherche de tout type devrait être intégrée à la mission des collèges (M. ch. 6,0 contre M. non-ch. 4,6).

Dans l'ensemble, toutefois, les répondants sont d'accord avec ces deux possibilités. (M. 5,5 pour convention, 5,0 pour intégration à la mission).

3.1.3 Implication du collège

Le tableau VI est révélateur :

Tableau VI

Moyennes pour chacun des groupes de chercheurs et non-chercheurs pour les items évaluant l'implication du Collège

ITEM	CHER.	N-CHER.	POND.
Collège dégage du personnel enseignant:	7,0	6,2	6,4
Collège dégage du personnel professionnel et de soutien:	6,4	5,7	5,8

La moyenne pondérée indique que l'ensemble des répondants est d'accord pour que le collège puisse dégager du personnel enseignant (M. 6,4) et aussi du personnel professionnel et de soutien (M. 5,8) pour la recherche.

Mais de façon évidente et révélatrice, les chercheurs sont plus d'accord que leurs collègues non-chercheurs.

3.1.4 Types de recherche

Les chercheurs et les non-chercheurs sont d'accord pour la recherche de type pédagogique (M. ch. 5,2; non-ch. 5,6) et la recherche appliquée (M. 4,7 pour chercheurs et non-chercheurs). Par contre, les deux groupes expriment leur désaccord (M. 2,7) lorsqu'il s'agit de recherche fondamentale (M. ch. 2,8, non-ch. 2,6).

3.1.5 Gestion des fonds

L'ensemble des répondants est d'accord (M. 6,0) pour que les "chercheurs puissent gérer eux-mêmes leur budget de recherche, comme c'est le cas maintenant"... Les chercheurs sont toutefois plus d'accord que les non-chercheurs avec cet énoncé.

3.1.6 Politique de recherche

La possibilité que le collège se dote d'une politique de la recherche suscite l'accord des deux groupes (M. 5,9).
- les chercheurs le souhaitent à 6,3
- les non-chercheurs le souhaitent à 5,7.

3.2 Motivation, obstacles et apports

3.2.1 Motivation à la recherche

Comme le montre le tableau X, les répondants croient que la recherche:
- constitue un stimulant intellectuel (M. 6,2)
- entretient la motivation (5,7) et
- valorise la profession (5,5), mais les chercheurs le croient davantage que leurs collègues non-chercheurs.

LES DIFFERENCES SONT TOUTES SIGNIFICATIVES SUR LE PLAN STATISTIQUE.

De leur côté, les non-chercheurs croient davantage qu'il s'agit de motivations personnelles chez les chercheurs (M. 5,2 pour non-ch., 4,2 pour ch.).

Tableau X

Moyennes pour chacun des groupes de chercheurs et non-chercheurs pour les items évaluant les motivations à la recherche

ITEM	CHER.	N-CHER.	POND.
Stimulant intellectuel:	7,0	6,0	6,2
Entretient la motivation:	6,7	5,4	5,7
Valorise la profession:	6,4	5,1	5,5
Motivations sont personnelles:	4,2	5,2	5,0

3.2.2 Obstacles à la recherche

Les ressources offertes par le collège ne semblent pas être perçues comme un obstacle majeur à la recherche.

En effet, comme on peut le constater dans le tableau XI, les répondants jugent que les ressources professionnelles (M. 3,8) et les matérielles (M. 3,5) offertes par le collège sont suffisantes pour mener à terme un projet de recherche.

Tableau XI

Moyennes pour chacun des groupes de chercheurs et non-chercheurs pour les items évaluant les obstacles à la recherche

ITEM	CHER.	N-CHER.	POND.
Les ressources professionnelles sont suffisantes:	3,7	3,8	3,8
Les ressources matérielles sont suffisantes:	3,6	3,4	3,5
La recherche demande trop de temps et d'énergie:	2,7	3,9	3,7

Il existe toutefois une différence significative à l'énoncé qui affirme que "la recherche au niveau collégial demande trop de temps et d'énergie pour que je m'y consacre".

Avec une moyenne de 2,7, les chercheurs sont plutôt en désaccord avec cet énoncé; alors qu'avec une moyenne de 3,9, les chercheurs sont plutôt d'accord.

3.2.3 Apports de la recherche

Si la distinction entre chercheurs et non-chercheurs a été importante jusqu'ici, on peut affirmer qu'elle est primordiale lorsqu'il s'agit d'évaluer les apports de la recherche.

De façon systématique et pour tous les items mesurant cette dimension, les chercheurs sont plutôt enclins à affirmer l'importance des apports de la recherche que les non-chercheurs. TOUTES LES DIFFERENCES SONT SIGNIFICATIVES. Toutefois, les non-chercheurs croient à ces apports de la recherche, et parfois beaucoup, comme le démontre le tableau XII.

Tableau XII

Moyennes pour chacun des groupes de chercheurs et non-chercheurs pour les items évaluant l'apport de la recherche

ITEM	CHER.	N-CHER.	POND.
Apports négligeables pour mon département:	2,0	3,7	3,5
Recherche améliore l'enseignement:	6,4	5,3	5,5
Recherche forme de ressourcement:	6,7	5,8	6,0
Apports négligeables pour mes tâches d'enseignant:	2,6	3,9	3,7
Apports importants pour les étudiants:	6,2	4,8	5,1
Solutions à des problèmes pédagogiques:	5,7	4,2	4,4
Apports importants pour les professeurs:	5,9	4,8	5,0
Apports négligeables pour le Collège:	1,8	3,0	2,8
Professeurs-chercheurs ont un effet d'entraînement:	6,3	5,1	5,2
Professeurs-remplaçants favorisent le renouveau de la vie départementale:	5,7	5,1	5,2
Professeurs-chercheurs augmentent la charge des autres professeurs:	2,6	4,0	3,9

3.2.4 Perception de la situation des chercheurs

On retrouve des taux d'accord virtuellement identiques pour les deux groupes aux énoncés suivants :

"Les professeurs-chercheurs s'octroient un statut particulier à l'intérieur du département" (M. 3,6 Ch.: 3,4 N.ch.: 3,7),

"Les professeurs-chercheurs s'octroient un statut particulier à l'intérieur du collège" (M. 3,3 Ch.: 3,1 N.ch.: 3,7).

Il en est un peu de même pour l'item :

"De par ses activités de recherche au collège, le professeur-chercheur vit en marge de son département" (M. 3,9 Ch.: 3,3 N.ch.:4,1)

Les non-chercheurs ont tendance à être plus d'accord avec ces énoncés.

3.2.5 Publicité sur la recherche

Les répondants, et particulièrement les chercheurs, disent qu'il y a suffisamment d'informations sur les POSSIBILITÉS DE RECHERCHE SUBVENTIONNÉE. Par ailleurs, les répondants, et particulièrement les non-chercheurs, disent qu'il n'y a pas suffisamment de PUBLICITÉ sur la recherche comme le démontre le tableau XIV qui suit.

Tableau XIV

Moyennes pour chacun des groupes de chercheurs et non-chercheurs pour les items évaluant la publicité sur la recherche

ITEM	CHER.	N-CHER.	POND.
Suffisamment d'informations sur les possibilités de recherche subventionnée:	5,2	4,1	4,1
Pas suffisamment de publicité sur la recherche au Collège:	4,3	5,5	5,4
Pas suffisamment de publicité sur la recherche à l'extérieur du Collège:	4,1	5,2	5,1

4. Synthèse

La fonction discriminante calculée sur les 36 items (questions fermées 11-46) du questionnaire entre les chercheurs et les non-chercheurs est SIGNIFICATIVE.

Un tableau, le tableau XV du rapport, révèle les items les plus discriminatifs qui pour la plupart touchent les motivations à la recherche et les apports de celle-ci. On peut donc conclure que ce qui distingue principalement les chercheurs des non-chercheurs, c'est LEUR MOTIVATION A LA RECHERCHE et LEUR CROYANCE DANS LES APPORTS DE CETTE DERNIERE.

QUESTIONS OUVERTES

Voici une idee des réponses fournies aux questions suivantes :

"Selon vous, quels sont les principaux obstacles à la recherche en milieu collégial?"

- Occasionne une surcharge de travail.....37 répondants
- pas de subventions 23
- supports matériels et humains inadéquats 17
- ce n'est pas dans la tradition du collège 13
- il n'y a pas de motivation, d'incitation 12

"Si vous avez déjà participé à une recherche subventionnée, quelles sont les principales raisons qui vous ont incité à l'entreprendre" (chercheurs)

- Un besoin personnel (formation, ressourcement) ..... 17 répondants
- un besoin au niveau de la pédagogie 17
- l'intérêt pour la recherche 12
- pour relever un défi personnel 12

"Selon vous, quel soutien l'administration du collège devrait offrir aux professeurs-chercheurs?"

- Offrir un soutien matériel et humain ..... 48 répondants
- libérer les horaires, accorder du temps 20
- avoir un budget annuel propre à la recherche 20
- donner un appui total, un encadrement soutenu 10

"Pouvez-vous indiquer des activités que vous avez effectuées qui pourraient être assimilées à la recherche?"

- Production de matériel didactique, pedagogique ..... 25 répondants
- rédaction de textes, d'articles..... 4

Si nous voyons un peu plus clair dans la situation de la recherche au collège, c'est vraiment grâce à vous... MERCI! LE RAPPORT INTEGRAL SERA DISPONIBLE A LA SORTIE DE LA PLENIERE ET AU SERVICE DE L'A.P.P.

NOTE :

Deux oublis se sont glissés dans le rapport rédigé par la firme Joly, Thibault et Dumont.

1. Dans le tableau I, il faudrait ajouter :
   psychologie % POP. 3,04 % ECHANT. 5,00

   Les calculs demeurent inchangés puisqu'ils tenaient compte de ce département.

2. A l'item 11 du questionnaire : "Dans un collège comme Bois-de-Boulogne, quel pourcentage de professeurs devrait, selon vous, être affecté à la recherche (à plein temps ou l'équivalent)?", la moyenne des réponses des 91 répondants est 13,01%.

Nos excuses au département de psychologie et merci pour votre compréhension.

Quelques exemplaires du questionnaire utilisé pour cette enquête sont encore disponibles au Service d'aide pédagogique aux professeurs (local A-223) - Collège de Bois-de-Boulogne, 10 555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal H4N 1L3

EXPOSE DE LISE NOËL, PROFESSEURE D'HISTOIRE

Dans son exposé, madame Noël a successivement traité des points suivants :

1. quelques particularités de sa recherche;
2. l'objet de sa recherche;
3. les retombées de sa recherche;
4. quelques considérations d'une portée plus générale sur la recherche au collégial.

1. Quelques particularités

- C'est une recherche dite fondamentale, subventionnée par le FCAC-ACSAIR.

- C'est une recherche menée par une seule personne, d'où la nécessité d'une discipline personnelle : c'est 7 heures par jour et six jours par semaine qui sont consacrés à cette recherche.

- C'est une recherche qui requiert peu d'équipement mais la fréquentation assidue des bibliothèques universitaires.

2. Objet de la recherche

Le projet de recherche a pour thème : la phénoménologie de l'intolérance. A travers le discours de l'oppresseur, de la victime et de la personne tolérante, il s'agit d'étudier les manifestations d'intolérance en fonction de six (6) paramètres articulés autour de l'identité : l'âge, la classe sociale, l'ethnie ou la race, le handicap physique ou mental, l'orientation sexuelle, le sexe. Partant des manifestations d'intolérance, la recherche a pour but de remonter à leurs structures.

3. Quelques retombées

- Des publications.

- Des rencontres informelles ou personnelles avec des collègues sur le thème de la recherche ou sur d'autres possibilités de recherche de la part de ces collègues.

- Elargissement d'un réseau de connaissances ou d'amis qui ont les mêmes préoccupations.

- Cette recherche a un lien dynamique avec l'enseignement de madame Noël. On rencontre de nombreux exemples d'intolérance dans les cours d'histoire qu'elle enseigne : révolution industrielle (915), esclavage et ségrégation (961), purges et goulags (971), guerres (972), génocide (910). La thèse de doctorat sur l'Inquisition, étoffée par des grilles théoriques de sciences sociales, lui a fourni aussi d'autres cas qu'elle a pu utiliser dans ses cours.

Le projet de recherche dans lequel madame Noël est engagée est en quelque sorte le point d'aboutissement de ses cours, de sa thèse et des articles qu'elle a déjà écrits sur le sujet. La synthèse à laquelle elle aboutit la force à songer déjà, non seulement à améliorer ses cours, mais à les repenser profondément. Voilà donc une recherche fondamentale qui aura des conséquences académiques, des retombées sur l'enseignement.

4. La recherche au collégial

- Le niveau collégial appartient à l'enseignement supérieur. Il fait partie du "post-secondaire". Il est maintenant rattaché, avec le niveau universitaire, au ministère de l'Enseignement supérieur , de la Science et de la Technologie. Il compte un corps professoral de 10 000 diplômés environ dont plusieurs publient des livres, écrivent des articles ou sont membres de comités de rédaction de revues (Critère, Spirale, etc.)

- Le niveau collégial fait face à un problème (?) structurel : le vieillissement du corps professoral. Or vieillissement ce n'est pas nécessairement sénélité. Ce peut être enracinement et attachement, surtout que le cégep lui-même, comme institution d'enseignement, commence à prendre de la maturité, à se trouver une identité, à l'approfondir.

- Il y a un risque réel de sclérose intellectuelle qu'on peut contrer en relevant des défis technologiques, pédagogiques mais aussi académiques. D'où la nécessité de ne pas restreindre les types de recherche à faire dans les collèges. Il y a notamment de la place pour la recherche fondamentale. Certaines disciplines se prêtent particulièrement bien à de la recherche fondamentale.

- Ici à Bois-de-Boulogne, la recherche est encouragée par l'administration; elle contribue à l'image de marque du collège. Elle répond de façon manifeste à des besoins du milieu.

- RECOMMANDATION: faire de la recherche une mission du cégep, au même titre que l'enseignement et le service au milieu. Déjà la Fédération des cégeps et le Conseil des collèges ont pris position en ce sens. C'est le temps d'agir.

- Pareille orientation devrait avoir des conséquences pratiques :

1. la tâche d'enseignement ne peut continuer d'augmenter indéfiniment si l'on doit faire place à la recherche. C'est une question de temps mais aussi de concentration. La recherche exige beaucoup de concentration.

Or, la situation des professeurs de collège n'est pas celle des professeurs d'université : au collégial, l'année sabbatique n'est pas automatique; on ne peut concilier recherche et enseignement quand on a une charge "régulière" d'enseignement. Par ailleurs, ACSAIR vient de diminuer le dégrèvement annuel maximal qui est passé de 100% à 80%;

2. pour être efficace, la recherche doit être continue et non une faveur accordée successivement aux professeurs intéressés. Le collège doit faire sa part. Le financement de la recherche ne doit pas relever uniquement des organismes subventionnaires;

3. la recherche au collégial doit être à la fois d'ordre académique et pédagogique, fondamental et appliqué. Sinon le risque est réel de pénaliser certaines disciplines : ex. les sciences humaines.

EXPOSE DE CLAUDE PELOQUIN, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Trois points principaux constituaient l'armature de l'exposé de monsieur Péloquin :

1. le contexte et le contenu de la recherche dans laquelle il est impliqué;

2. ce qui ressort d'une expérience vécue par une équipe de cinq (5) professeurs;

3. quelques conditions pour assurer la réussite d'une telle recherche.

- En juin 1983, le département de philosophie confie à un certain nombre de ses membres le mandat d'élaborer une séquence d'objectifs pédagogiques pour les cours de philosophie 101, 201, 301, 401 et de préparer un matériel didactique, un ensemble d'exercices qui aideraient les étudiants à atteindre ces objectifs définis en termes d'habiletés précises (e.g. savoir reconnaître ce qu'est une définition). A l'automne de 1983, une équipe de quatre (4) personnes dégrevées grâce à un MED a travaillé à ce projet. Depuis l'hiver 1984, une équipe de cinq (5) personnes est affectée à cette recherche grâce à une subvention obtenue dans le cadre de PROSIP (D.G.E.C.). Une demande de prolongement pour l'an prochain vient d'être acheminée au même organisme afin de compléter l'expérimentation de la séquence amorcée cette année.

Ce que les chercheurs ont expérimenté

Faisant le point sur l'expérience qu'ils ont vécue jusqu'à maintenant, les cinq chercheurs - Gaston Ducasse, Denis Dubois, Nicole Toussaint, Michel Beaulieu et Claude Péloquin - se sont entendus sur les constatations suivantes :

1. à cinq, on a pris conscience de vivre une forme de perfectionnement dans un contexte d'échange de vues continu, deux fois par semaine, depuis 15 mois;

2. pareil échange fait nécessairement ressortir les convictions profondes de chacun, notamment pour ce qui a trait à la conception qu'on se fait de l'enseignement. Il y a un partage des forces et des faiblesses et nécessité d'une bonne dose de confiance mutuelle, d'ouverture intellectuelle et affective. On constate qu'on est vraiment dans une dynamique d'équipe où les résultats sont supérieurs à la simple somme des énergies individuelles;

3. on a du plaisir à travailler ensemble, malgré des périodes pénibles ou frustrantes, des "trous" ou des impasses momentanées. On passe de l'enthousiasme... à la frustration... à la joie de la création. Chose certaine : on ne vit jamais l'indifférence dans une expérience comme celle-là!

4. la recherche en équipe est très exigeante : on fonctionne par consensus (c'est la règle qu'on s'est donnée) et le consensus n'est pas toujours facile à atteindre. De plus, l'exigence du consensus a été étendue à tout le département... Par ailleurs, l'objet même de la recherche oblige à penser constamment en fonction de l'étudiant et de sa formation. Cela exige donc du dépassement de soi;

5. la recherche - tout comme l'a souligné Lise Noel- exige beaucoup de concentration de la part des chercheurs. Cette activité intense, souvent dépendante des aléas de la création, vient parfois en conflit avec l'acte d'enseigner dans un cadre horaire fixe.

Trois conditions de réussite

A l'expérience, l'équipe s'est rendue compte que :

1. il faut une bonne dose de persévérance, une capacité de durer, lorsqu'un projet s'étale sur plusieurs années, comme c'est le cas ici;

2. le soutien technique, matériel et professionnel est très important;

3. il est important d'avoir un modérateur ou un animateur agréé par tous les membres de l'équipe...

EXPOSE DE FRANÇOISE EMMELL, PROFESSEURE DE BIOLOGIE

Ma présentation sur la recherche, j'aimerais la faire comme une publicité pour un produit capillaire. AVANT ET APRES. Je veux dire AVANT et APRES le DECRET.

La différence c'est que dans le cas de notre produit capillaire, il y a souvent une AMELIORATION... APRES. Dans le cas de la recherche, après le décret...

Donc, première partie = AVANT.

Tout a commencé lorsque, dans les couloirs qui menaient à nos casiers, des affiches annonçaient "concours de matériel didactique". Le concours était patronné par la DGME.

Je venais juste de terminer une petite plaquette de génétique, présentée sous forme de jeu et abondamment illustrée. Je m'étais vraiment amusée à faire ce livre. Je présentai le livre et gagnai le premier prix dans la catégorie notes de cours. (C'était le premier prix que gagnait le collège dans cette catégorie et il fut suivi par plusieurs autres dans des disciplines différentes).

Je me servais du livre avec les étudiants et ils aimaient la façon visuelle avec laquelle il était présenté.

Puis vint la recherche proprement dite. J'avais, entre temps, hérité d'un cours que les étudiants détestaient souverainement : plus que ça... il leur en venait des boutons rien que de s'y inscrire! La biochimie : c'était un défi.

En plus, rien n'existait comme manuel au niveau collégial, ni du point de vue théorique ni du point de vue pratique. Il fallait donc aller fouiller dans la littérature mais aussi sur le terrain, dans les laboratoires d'analyse afin de trouver des expériences faciles à réaliser et ne demandant pas trop d'investissement.

Pour la matière première : pas de problème. L'essentiel était fourni par l'étudiant lui-même et quel étudiant oserait refuser à son prof de bio un peu de sang, d'urine ou de salive! (A propos, les étudiants sont tellement habitués à ces prélèvements de tous genres que lors d'un cours sur le système nerveux, j'annonçai que nous allions étudier une coupe de moelle épinière. Un étudiant crut que j'allais réellement réaliser cette coupe sur l'un d'entre eux! - Il y avait bien de quoi paralyser!)

La réalisation des deux manuels prit deux ans... Mais dans ce genre de travail, il ne faut surtout pas compter le nombre d'heures passées. Mais quel plaisir de travailler avec un outil approprié, qui répond à nos exigences et aux besoins des étudiants.

Il y a aussi l'animation que cela crée au département. On en parle, on demande conseil, on discute et de nouvelles idées naissent.

Puis le coup d'oeil de l'étudiant qui voit le nom de son prof sur la couverture. Il a le sentiment qu'on ne lui a pas refilé un trop vieux croûton.

Mais en fait ce que j'ai le plus aimé comme recherche c'est la création de matériel audio-visuel.

Sous la forme d'un diaporama, il fallait tout repenser un programme et l'envisager sous un angle nouveau celui de l'IMAGE.

Chaque dessin essaye de cerner un concept et d'en faciliter la compréhension.

En fait, c'est une manière SOURNOISE de faire comprendre sans que l'on s'en doute!

Pour ce travail qui a duré 2 ans, la DGME m'avait octroyé une bourse.

<u>Les retombées de ce travail étaient nombreuses :</u>

- Cela gagnait du temps que l'on pouvait prendre pour discuter d'un point précis. C'était plus détendu. L'image avait créé une complicité.

- Il y avait eu renouvellement d'un contenu.

- Les autres profs se servaient du document (ce document a ensuite été retravaillé sous forme de vidéo interactif) et ces productions étaient stimulantes.

- Les étudiants me voyaient sous un oeil nouveau.

Contrairement à ce que j'aurais pu penser, cet immense travail, loin de m'épuiser, avait rechargé les piles... j'étais énergisée...! Pourtant il n'y avait eu aucun dégrèvement mais les charges hebdomadaires étaient raisonnables.

En fait, je me rendais compte que désormais il devenait pour moi impossible d'enseigner sans penser à créer quelque chose de nouveau.

<u>Deuxième partie : APRES</u>

Il y eut un avant, mais il y eut un après!...

La DGME avait accepté la continuation du projet, c'était merveilleux. Mais c'était sans tenir compte des augmentations de tâches.

AVANT, notre horaire nous offrait souvent une session un peu moins chargée que l'autre et bien souvent nous avions une journée libre.

Dans notre nouvelle répartition, il n'était plus question de penser à cela. Faire ce travail colossal le soir et le dimanche, je l'avais bien souvent fait mais cette fois-ci le travail de correction et de préparation débordait aussi à la maison.

Alors commencèrent les palabres : ne pourrait-on pas laisser tomber la bourse mais donner du TEMPS. Mais ce n'était pas dans les moeurs de la DGME : elle finançait, c'était tout.

J'étais devant l'évidence.

Je ne pouvais plus réaliser cette recherche. J'avais surtout choisi la mauvaise "track". Je renvoyai donc la bourse en demandant à la DGME de réviser ses politiques.

J'avoue qu'il y eut de très sombres moments et l'envie de tout lâcher, de m'en tenir à une petite job bien pépère et sans extra. Les piles en avaient pris un coup... elles étaient à plat.

Puis septembre vint et la reprise de la routine mais malgré un horaire chargé, j'avais une journée libre (la veille, la journée s'étalait entre 8h00 et 18h00 : 6 heures de cours + 2 heures de réunion!).

Alors l'envie de me faire plaisir en faisant quelque chose me reprit.

Depuis longtemps, je pensais à la technique du fondu-enchaîné. C'était fascinant. Chaque image pouvait se surimposer en ajoutant un nouvel élément à chaque fois. Quel filon pédagogique à exploiter!

Mais en décembre, si le document était fini moi aussi je l'étais... finie.

L'évidence est donc là. La recherche pour moi, il ne pourrait plus y en avoir. La nouvelle distribution des tâches de janvier le confirmait... Pourtant j'ai encore des tas d'idées. Il y en a une qui me trotte dans la tête : faire un manuel où en face de chaque concept se trouverait une image. J'en ai aussi beaucoup d'autres... que je ne pourrai probablement plus réaliser.

Alors j'aimerais lancer un cri d'alarme : un SOS!

1. On doit obliger la DGME à repenser ses politiques : nous n'avons pas besoin d'argent mais de TEMPS.

2. Les modalités qui valaient avant le décret ne peuvent plus être appliquées maintenant.

3. Le corps professoral vieillit à la vitesse grand "V". Ce n'est pas l'année prochaine qu'il faut trouver des solutions mais MAINTENANT si l'on veut sauver l'entousiasme qui reste.

4. Le collège doit appuyer nos demandes auprès de la DGME. Il doit être au courant de ce que font et vivent les profs.

5. Nous vivons dans le paradoxe le plus total : nous n'avons plus de temps pour créer et faire de la recherche mais nous devons envisager des plans de travail au niveau départemental et nous impliquer dans une nouvelle politique d'évaluation de programmes.

Pour moi la recherche, ainsi que pour plusieurs, c'est terminé. Mais il ne faudra pas, dans quelques années, vouloir ressusciter cet enthousiasme gaspillé.

Je suis heureuse pour tous ceux et celles qui ont bénéficié d'une libération et je leur souhaite que, dans leur domaine, cette politique se poursuive très longtemps ainsi que leur enthousiasme.

En terminant, je voudrais remercier le personnel de l'audio-visuel avec lequel j'ai travaillé : Paul, Jean, Roseline et Eduardo qui m'ont toujours très efficacement conseillée et aidée dans ce travail de recherche, ainsi que leur réconfortant soutien moral dans ces douloureuses épreuves!...

EXPOSE DE GUY LAURENDEAU, PROFESSEUR DE BIOLOGIE

Monsieur Laurendeau a regroupé ses observations autour de deux pôles :

1. expériences antérieures à son projet de recherche;

2. expériences personnelles à l'intérieur de son projet de recherche.

Expériences antérieures au projet de recherche actuel

Tout a commencé par le désir et l'objectif de rendre mes cours compréhensibles et utilisables par les étudiantes dans leurs cours de concentration. Je constatais que les étudiantes éprouvaient de la difficulté à assimiler et intégrer des concepts de biologie de même qu'à transférer leurs apprentissages en milieu clinique. J'ai donc décidé de mettre au point des cours de biologie intégrés.

Pour articuler les notions et les cours, pour développer les outils pédagogiques nécessaires, je suis parti de mes propres difficultés, de ma démarche d'apprentissage lorsque j'étais étudiant, de mon intuition, des questions de mes étudiantes et de leurs difficultés d'apprentissage. Sur une période de huit (8) ans, j'en suis venu à concevoir un modèle d'intégration utilisable dans l'enseignement de la biologie.

Un jour, l'occasion m'a été donnée de présenter mon approche à la coordonnatrice du nouveau programme de soins infirmiers. Par la suite, je recevais une commande du service des programmes de la DGEC et on m'accordait un dégrèvement pour réaliser le mandat suivant :

- préparer les plans cadres des trois (3) cours de biologie;

- produire du matériel didactique et assurer l'animation pédagogique des départements de biologie des trois (3) collèges où se fait l'expérimentation du nouveau programme de soins infirmiers;

- présenter des cours de biologie intégrés, du matériel didactique et pédagogique aux départements de soins infirmiers des trois collèges expérimentaux;

- contribuer à l'animation des départements de biologie et de soins infirmiers dans le but d'articuler la pédagogie et le contenu de chaque discipline.

Expériences personnelles à l'intérieur de mon projet de recherche

Mon implication dans ce projet de recherche et d'animation m'a permis de faire le point sur le plan personnel et sur le plan de mes convictions pédagogiques.

1. Je commence à écrire. Pour moi, l'écriture d'un texte n'est plus aussi problématique. J'y prends de l'intérêt. Cela me permet de faire le point et d'exprimer mes idées.

2. Mes lectures et des rencontres m'ont aussi permis de faire le point sur mon expérience pédagogique et de découvrir que mes intuitions personnelles avaient du sens. Prise de conscience très valorisante et qui m'incite à pousser plus loin la réflexion sur l'organisation de mes cours.

3. A travers le travail d'animation avec les professeurs, je retrouve le cheminement de mes intuitions concernant l'intégration. Je développe de la confiance en moi, confiance en mes idées et en ma façon de les exprimer verbalement et par écrit. Cela aussi m'incite à aller de l'avant dans mon cheminement personnel et intellectuel.

4. Mon engagement dans la recherche a entraîné une sorte de "déséquilibration" sur le plan de mon évolution personnelle. Je tends maintenant vers un équilibre nouveau. J'ai acquis plus de confiance en moi. Mon intérêt pour la psychopédagogie s'est confirmé et accru. Le projet auquel je travaille m'aide à comprendre comment la recherche est un processus d'apprentissage. Il m'aide à conceptualiser certains modèles d'apprentissage pour les étudiants. C'est devenu très clair pour moi : je veux poursuivre mon travail de recherche et mes études en psychopédagogie.

EXPOSE DE CELINE LAROUCHE, PROFESSEURE DE TECHNIQUES INFIRMIERES

Le contexte des recherches au département de techniques infirmières

Avant de vous faire part des répercussions positives et négatives de la recherche pour le département de techniques infirmières, j'aimerais vous situer le contexte dans lequel elle s'est effectuée et continue de se développer, de même que les facteurs qui ont influencé son orientation.

Notre corporation professionnelle, l'OIIQ, dans un souci d'assurer une plus grande qualité de l'exercice infirmier et connaissant le lien étroit qu'il y a entre la qualité de l'exercice et l'éducation a successivement publié son Plan d'avenir du nursing au Québec (1974), sa Philosophie de l'éducation en nursing au Québec (1976) et son Plan de développement de l'éducation en nursing au Québec (1977).

En publiant ces documents, l'Ordre a dit espérer que les responsables des programmes et les éducateurs en nursing accepteront le leadership de l'Ordre dans ce domaine et collaboreront à l'organisation d'une action concertée et coordonnée.

C'est en réponse à cet appel que le département de techniques infirmières du collège a entrepris sa propre démarche de révision de curriculum en 1974. Le département élabora son cadre conceptuel de révision du curriculum à partir des diverses composantes qu'avait identifiées l'OIIQ dans son plan de développement.

L'opérationnalisation de cette révision n'était pas simple. Comment effectuer semblable révision à travers notre tâche d'enseignement et autres responsabilités départementales? Qui se chargerait de cette révision? Le processus de consultation et de prise de décisions est très lent au département de techniques infirmières.

Plusieurs facteurs sont responsables de cette lenteur :

- le département comptant 44 professeurs, les consensus sont longs à établir;

- les professeurs du département font des stages à l'extérieur du collège et nous ne pouvons pas, à cause du nombre de groupes d'étudiant(e)s et des contraintes des hôpitaux, planifier des journées communes de stages pour l'ensemble du département;

- nous ne pouvons, en fait, réunir l'ensemble du département que deux (2) heures par semaine et encore il y a toujours des professeurs qui ne peuvent pas participer.

La révision du curriculum s'est d'abord effectuée par l'intermédiaire d'initiatives personnelles, du comité pédagogique du département qui réunit un membre de chacune des équipes-matières et par la libération de professeurs à même l'allocation d'une équipe ou du département.

De 1974 à 1980, le département a, par ces diverses avenues, développé sa conception de l'homme, de l'éducation et des soins infirmiers, travaillé à élaborer un enseignement par concept et recueilli différentes données visant l'évaluation du curriculum.

L'année 1980 a été marquée, entre autres, par l'élaboration d'un nouveau programme en techniques infirmières, programme qui venait préciser le rôle de l'infirmière formée au niveau collégial. Ce programme est expérimenté depuis 1982 dans 3 collèges du Québec et sera généralisé à l'ensemble des collèges en 1987. Cet événement a donc remis en question la démarche de révision en cours et oblige le département à adapter sa démarche aux orientations du nouveau programme. C'est également en 1980 que le département a commencé à avoir recours aussi à la recherche subventionnée, pour avancer dans cette démarche et ce, d'autant plus depuis 1983 qui a vu augmenter, par décret, la tâche des enseignants. Ceci a eu pour effet d'accroître la difficulté de réunir l'ensemble des membres du département et de laisser encore moins de temps à l'animation pédagogique. La recherche subventionnée restait un de nos seuls moyens de progresser en profondeur dans notre démarche de révision de curriculum.

Les retombées positives des recherches

La recherche nous a permis, à nous membres de notre département :

- de nous sensibiliser à de nouveaux concepts en soins infirmiers et de les approfondir;

- de nous rapprocher les uns des autres, d'améliorer les perceptions de part et d'autre, la multidisciplinarité des équipes de recherche provoquant un rapprochement des équipes-matières;

- de nous réunir autour d'objectifs communs;

- d'élargir, de préciser, de faire évoluer notre conception des rôles de l'infirmière;

- d'améliorer la cohérence de notre enseignement en suscitant un questionnement général;

- d'améliorer la continuité au niveau de notre enseignement en établissant une progression dans les séquences d'apprentissage;

- de prendre du leadership sur les plans régional et provincial, de participer au développement de la profession et des soins infirmiers, d'exprimer nos opinions et nos idéaux : une porte sur l'extérieur...

- à long terme peut-être, de maintenir notre clientèle.

Les aspects négatifs

Les aspects négatifs que l'on peut associer à ces travaux de recherche ont surtout trait au vécu des professeurs. J'en énumère quelques-uns:

- De la réflexion naît bien sûr la lumière. Mais la lumière peut à la fois éblouir et éclairer des zones grises. Ce n'est pas toujours très valorisant de voir nos lacunes sous une lumière aussi crue.

- L'expérience nous a appris l'importance d'obtenir des consensus départementaux si on veut s'assurer de l'engagement réel de l'ensemble des professeurs. Les professeurs chercheurs désirent ces consensus et les professeurs consultés aimeraient pouvoir donner un avis éclairé mais c'est impossible car cela leur demanderait un approfondissement qu'ils n'ont pas le temps de faire. Par contre, ils ont le temps de se rendre compte de leur incompétence. Une telle situation est très douloureuse et laisse les deux groupes de professeurs insatisfaits.

- Les échéanciers sont trop lourds. Ils ne respectent ni le rythme des chercheurs, ni le rythme du département. Il n'y a pas de temps pour la résistance au changement. Et pourtant la résistance dans un système électrique n'est-elle pas là pour empêcher le système de sauter? Que ferait une auto sans freins?

- La recherche fait naître des états de crises en faisant germer le doute, le sentiment d'incompétence, le sentiment de solitude, le deuil face à ce que l'on abandonne et l'anxiété face à l'inconnu, anxiété qui s'accroît d'autant plus que l'échéancier du nouveau programme avance à grands pas...

- Les chercheurs reçoivent toute l'aide nécessaire pour leurs démarches intellectuelles mais aucune pour ce que suscite la recherche sur le plan émotionnel. Il y a là un besoin non comblé.

<u>En conclusion</u>

Malgré les effets négatifs ressentis, je crois que le département tient à préserver la recherche comme moyen d'améliorer l'enseignement et la cohésion entre professeurs. Mais comment en tirer tous les bénéfices possibles, en augmentant notre tolérance à l'anxiété que la recherche suscite et en trouvant un sens au malaise qu'elle éveille?

EXPOSE DE SUZANNE MESSIER, PROFESSEURE DE TECHNIQUES DE SECRETARIAT

"L'importance d'une recherche dans mon cheminement personnel ou comment je suis venue à la recherche moi qui ne devrais pas en faire". Tel pourrait être le titre de mon exposé.

Je ne suis pas du groupe de professeurs de cégep qui sont détenteurs d'un diplôme universitaire de premier ou de deuxième cycle comme il y en a beaucoup à Bois-de-Boulogne (cf. statistiques de la plus récente enquête sur la recherche). Cependant mon profil est typique du professeur du secteur professionnel recruté dans les années 60.

A cette époque, l'expérience de travail alliée à la formation professionnelle était considérée comme une garantie de succès. Je me suis également laissée tenter par l'aventure de l'enseignement en étant fidèle à ce qui s'avère fondamental chez moi : apprendre par l'action (apprentissage expérientiel). Ainsi avec le recul des années, je considère que les choix d'enseigner, de devenir responsable de la coordination départementale, d'être membre d'un exécutif, de remplir un contrat de recherche relèvent tous de cette grande orientation.

En 1979, l'usage de l'appareil de traitement de texte commence à s'imposer. A ce moment, nous ne pouvions soupçonner que l'implantation de cet appareil dans le bureau était le premier jalon qui mènerait par la suite à des changements majeurs. Avec d'autres professeurs du département, je me suis intéressée au traitement de texte. Certaines collègues se sont surchargées pour permettre à d'autres d'enseigner dans des conditions expérimentales. Le fonds PLIP a financé des échanges provinciaux sur la question. Peu à peu un fait s'impose à nous : nous devions faire face d'ici 1990 à des modifications profondes des tâches et des fonctions de travail dans le bureau. Tout cela me fit ressentir la précarité de ma compétence professionnelle.

Dans un premier temps, lorsque j'ai rencontré Georges et Jacqueline, je cherchais un filon pour étudier tout en étant rémunérée. Le tout a évolué vers la rédaction d'un sujet de recherche, rédaction qui est du type technique, exigeant du soutien mais aussi du temps. J'ai bénéficié du soutien mais j'ai manqué dramatiquement de temps. Ce furent deux mois d'efforts ardus consacrés à la tâche de préparer un projet qui a finalement été financé par PROSIP.

Durant l'année 1983-1984, avec la collaboration de Monique Landry, professeure de psychologie, j'ai cherché à cerner les réactions des professeurs du réseau collégial face à l'implantation de la bureautique et leurs besoins de perfectionnement. Mes préoccupations rejoignaient et touchaient tous les collègues du réseau. La seule originalité du chercheur est de s'être posé la question un peu plus tôt que les autres et d'avoir formalisé son questionnement.

Ce fut une expérience intense, parfois ardue et stressante, fatigante et très souvent stimulante. J'ai pu satisfaire une part de curiosité: enfin j'avais le temps de lire et le goût de lire encore davantage!

Malgré tout, il faut faire un choix de ses lectures. Quel effort intellectuel que d'organiser et de synthétiser dans un cadre théorique toute cette information! Mais, en même temps, je voyais se dessiner plus clairement la situation de travail dans le bureau et je pouvais dégager son impact pour le futur programme de techniques de bureau. En fait, cete année fut une véritable année d'apprentissage, l'équivalent, selon moi, d'une année du baccalauréat et la découverte d'une activité nouvelle de travail.

Que m'a apporté la recherche? Elle m'a permis de participer à l'élaboration du programme révisé de techniques de bureau (16 cours nouveaux). Elle m'a préparée à l'enseignement de nouveaux cours. Vue sous cet angle, elle a été un perfectionnement et un enrichissement de l'acte d'enseigner.

Elle me permet également d'entrevoir que je peux remplir en alternance ou de façon concomitante d'autres tâches que l'enseignement. Si je devais m'orienter dans cette direction, le projet dans lequel je me suis engagée aura contribué, conjugué avec d'autres facteurs, à m'éloigner de l'enseignement. Actuellement, j'assume recherche et enseignement.

Parmi les leçons que je tire de la recherche que j'ai réalisée, je noterai les suivantes :

- l'aspect intéressant et stimulant de travailler avec une collègue d'une autre discipline : on tire profit à confronter et à conjuguer deux approches disciplinaires;

- il faut du temps si on veut assurer le mûrissement de ses travaux, de sa pensée, des orientations que l'on privilégie.

En terminant, je vous dirai que je suis bien consciente que le sujet (bureautique et nouvelles technologies) de ma recherche faisait éminemment partie des priorités : celles du gouvernement, celles du réseau, celles du collège. A cet égard, j'était privilégiée. Mais l'expérience que j'ai vécue me permet d'affirmer que la recherche contribue à développer une compétence professionnelle et les ressources personnelles de ceux et celles qui s'y adonnent.

COMPTE RENDU DES ECHANGES QUI ONT FAIT SUITE AU PANEL

PRESENTATION

Un échange de vues, qui a duré approximativement 35 minutes, a permis aux participants de réagir aux divers exposés entendus au cours de la matinée et de s'exprimer sur le phénomène de la recherche au collège. On a dénombré quelque trente (30) interventions dont on peut décrire le contenu sous les quatre (4) thèmes suivants :

1. Que faut-il entendre par "recherche" et quelle est la proportion de "chercheurs" au collège?

2. Les rapports entre la tâche d'enseignement et la recherche.

3. Les retombées de la recherche.

4. Pourquoi une politique de la recherche?

1. QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR "RECHERCHE" ET QUELLE EST LA PROPORTION DE "CHERCHEURS" AU COLLEGE?

Plusieurs intervenants ont fait remarquer que la recherche existe depuis le début des cégeps et qu'elle prend plusieurs formes : "il n'y a pas que la recherche subventionnée"; "il ne faut pas se limiter à la recherche qui s'est manifestée depuis trois ans"; "il y a plusieurs sortes de chercheurs"; "il y a ce qui est palpable (travaux de recherche, rapports écrits) et ce qui est non palpable (e.g. révision du matériel didactique)". Un intervenant a émis l'opinion qu'une éventuelle politique de la recherche devrait tenir compte de la diversité des activités qu'on peut associer au phénomène recherche, cependant qu'un autre souhaite qu'on clarifie le concept de "recherche" compte tenu des acceptions équivoques du terme dont témoigne cet échange de vues.

Pour illustrer l'éventail des activités de recherche au collège, on a fait état :

- des recherches subventionnées par des programmes ou organismes externes au collège;

- des projets qui se réalisent grâce à des libérations consenties par des départements;

- des activités de recherche naturellement associées à l'enseignement lui-même: il y a là, a-t-on fait observer, de la recherche au sens large; un des membres du panel, Guy Laurendeau, souligne qu'il a fait 80% de sa recherche en enseignant en classe; ce qui incite un intervenant à suggérer que l'on réfléchisse sur la façon de relier les deux genres de recherches: celle qui n'a rien d'officiel, qui est due à l'initiative personnelle du professeur et se déploie à travers l'activité même d'enseignement et celle qui a un caractère public et fait l'objet d'un financement ad hoc. "Il y a beaucoup d'innovations,

beaucoup de chercheurs en herbe qui ne se sentent pas si loin des chercheurs" attitrés...

Par ailleurs, on a aussi attiré l'attention sur la contribution des professeurs à des recherches menées par des collègues; dans plusieurs cas, on se sent partie prenante parce qu'on a eu son mot à dire sur le mandat de recherche, l'orientation des travaux, l'expérimentation à laquelle la recherche a donné lieu. Dans pareil contexte, on se considère "en état de recherche". De sorte qu'un participant estime qu'il y aurait lieu de revoir et de pondérer les statistiques relatives aux pourcentages de chercheurs (20%) et de non-chercheurs (80%) au collège.

De façon incidente, quelqu'un a déploré le fait qu'on ait tendance à classer et à étiqueter les professeurs ("chercheurs ou non-chercheurs", "adepte de l'audio-visuel ou de l'informatique", "assidu à Performa"). Une autre personne s'est dite d'avis qu'il ne faudrait pas parler uniquement de politique de la recherche, de droit à la recherche mais aussi se demander : que faire avec les "stagnants", ceux qui n'ont pas l'esprit de recherche?

II. LES RAPPORTS ENTRE LA TACHE D'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Plusieurs ont souligné le caractère exigeant de la recherche. Quelqu'un a signalé que c'est une sorte de "missionnariat" et qu'il faut pratiquement une vocation pour faire de la recherche. Celle-ci exige beaucoup de temps; elle suppose beaucoup de communications à l'intérieur du collège et avec d'autres collèges. Et alors on se demande : comment concilier le fait qu'on veut promouvoir la recherche et qu'on alourdit la tâche d'enseignement?

Un intervenant a fait valoir que l'actuelle charge d'enseignement empêche la "recherche spontanée". "C'est pourtant cette recherche-là qui a créé la pédagogie collégiale, le réseau collégial. Au fond, le collège reconnaît que les professeurs n'ont plus le temps de s'adonner à ce type de recherche. Il va falloir que le collège combatte dans le sens d'un allègement de la tâche d'enseignement. Il va falloir qu'il mène un combat public, en ce sens, en solidarité avec tous les intéressés (collèges-professeurs) face au M.E.Q. et au Conseil du Trésor".

III. RETOMBEES DE LA RECHERCHE

Plusieurs interventions avaient trait aux retombées de la recherche:

- retombées sur la vie personnelle et professionnelle de la personne qui fait de la recherche; par cette activité, elle peut être amenée à identifier ses intérêts profonds;

- retombées sur l'enseignement d'une discipline, d'une spécialité, d'un programme : on s'attendrait à obtenir du soutien de la part du collège par rapport à cette dimension;

- la recherche aide à clarifier les enjeux de certaines questions: à cet égard, les théoriciens peuvent être utiles aux praticiens; actuellement il y a une "réaction antithéorique", mais il faut bien voir que la recherche fondamentale peut servir à ceux qui agissent ou militent sur le terrain;

- elle a des retombées qui débordent le cadre strictement local.

IV. POURQUOI UNE POLITIQUE DE LA RECHERCHE?

"Si tout le monde est chercheur, pourquoi une politique de la recherche"? "Qu'est-ce qu'une politique de la recherche va changer aux pratiques actuelles? Y aura-t-il du nouveau? La réalité restera-t-elle la même?"

A cela, le Directeur des services pédagogiques a répondu qu'une éventuelle politique de la recherche servirait à orienter l'action du collège et établirait quel genre d'efforts on est prêt à faire pour assurer, maintenir ou développer la recherche à Bois-de-Boulogne. La politique pourrait confirmer ce qui se fait ou remettre en cause ce qui se fait mais elle devrait être un outil qui permet de canaliser les énergies dans ce domaine.

Comment se fait-il, s'est demandé une personne, qu'il y a émergence de la recherche à ce moment-ci? C'est que la recherche apparaît comme une bouée de sauvetage pour qui est saturé d'enseignement et elle constitue une façon d'utiliser le potentiel des collèges. Une politique institutionnelle de la recherche, ce peut être une politique de timulation des professeur(e)s. Un autre intervenant a souhaité que par le biais d'une telle politique on facilite la réalisation de projets qu'ont les professeurs, notamment par un soutien approprié et un aménagement des horaires...

La recherche, suggère une participante, ce devrait être la troisième mission des cégeps à côté de l'enseignement et du service au milieu. D'ailleurs si, comme on l'a indiqué précédemment, la recherche a un lien étroit avec l'enseignement, elle est également un moyen de s'ouvrir au milieu. C'est pourquoi la politique devrait prévoir des possibilités de répondre à des besoins et demandes du milieu, prévoir aussi des possibilités d'engager une collaboration avec le milieu...

LES TRAVAUX EN ATELIERS

Au cours de l'après-midi, une quarantaine de personnes ont participé à des travaux en ateliers dont les objectifs et modalités de fonctionnement étaient décrits sur une feuille remise à chaque participant(e) (cf. Annexe "B") et ont été expliqués en séance plénière par madame Jacqueline Bouchard, à la toute fin de la matinée.

Répartis en cinq (5) ateliers, les participants ont discuté de quatre (4) thèmes majeurs :

1. la place de la recherche dans la mission du collège;

2. les champs d'application et les types de recherche;

3. les principes directeurs d'une politique institutionnelle de la recherche;

4. les besoins et attentes relatifs à la recherche.

Sous chacun des thèmes, nous présentons :

1- le message transmis en plénière: le rapporteur de chaque atelier devait inscrire sur des tableaux prévus à cette fin "le message le plus important" que les membres de son atelier tenaient à communiquer par rapport à chaque thème; l'ensemble de ces "messages" a été livré sous forme de synthèse par Jacques Laliberté, rapporteur général pour cette journée pédagogique;

2- les explications et observations complémentaires qui permettent de concrétiser, de situer, d'élargir ou d'approfondir le message livré en plénière.

Le rapporteur général tient à remercier sincèrement les cinq rapporteurs - mesdames Suzanne Messier, Louise Leboeuf, Francine Fiset, Françoise Emmell et monsieur François Laliberté - pour leur précieuse collaboration. Le compte rendu qui suit tire parti des notes prises par chacun(e) de ces rapporteurs. L'agencement des propos est cependant l'oeuvre du rapporteur général qui en assume la responsabilité, en souhaitant que les travaux en ateliers se trouvent assez fidèlement évoqués à travers cette synthèse.

THEME I

PLACE DE LA RECHERCHE DANS LA MISSION DU COLLEGE

Quel est l'intérêt de faire de la recherche :

- pour les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage
- pour le collège

LE MESSAGE TRANSMIS EN PLENIERE

On a eu de la difficulté à trouver une définition satisfaisante de la recherche, mais on s'entend pour dire qu'il y a nécessité, au départ, de définir ce qu'on entend pas "recherche".

La recherche doit avoir une importance reconnue au collège. D'ailleurs elle existe déjà, elle a déjà une place au college. Elle donne lieu à un éventail d'activités allant de l'intuitif à la démarche plus formelle. C'est dans cet éventail que réside l'interêt à continuer de faire de la recherche au collège.

La recherche est une forme de stimulation intellectuelle. Elle a des retombées sur les enseignants, sur l'enseignement, sur le college.

Pour les enseignants, elle contribue à leur valorisation professionnelle. Même ceux et celles qui ne sont pas officiellement "chercheur(e)s" peuvent participer à la définition de l'objet de la recherche et peuvent en infléchir le processus de realisation.

Pour l'enseignement, la recherche permet une adaptation continue des contenus et une prise en considération des modes d'apprentissage.

Pour le collège, elle sert de stimulant; elle est un ferment de renouveau. Elle contribue aussi à son prestige et à son leadership.

Explications et observations complémentaires

1- Touchant la difficulté de trouver une définition satisfaisante de la recherche

Deux ateliers se sont plus particulièrement exprimés sur la difficulté de définir la recherche.

Qu'entend-on par recherche? Seulement celle qui est subventionnée ou qui pourrait l'être? On constate que pour actualiser un besoin, un intérêt, un désir il y a tout un éventail d'activités de "recherche" allant de l'intuitif et du non structuré vers du plus structuré et, à la limite, du scientifique. Parle-t-on de tout ça lorsqu'on parle de recherche? La preparation d'un nouveau cours peut-elle être

qualifiée de recherche surtout quand on a pris sept ans pour l'expérimenter et le mettre au point - dans un cadre non scientifique cependant? Tout est sujet à recherche, pense-t-on, mais à différents niveaux et suivant diverses modalités. Il est important, estime-t-on, de "ramasser toutes les expériences". Il faut partager son potentiel de recherche avec d'autres : dire ce qu'on fait pour en arriver à de la créativité sur le plan professionnel et pédagogique. Une politique institutionnelle de la recherche devrait permettre un meilleur encadrement de ce qui se fait et qui n'est pas subventionné et ne commande pas forcément d'être subventionné. La résistance tient souvent à une absence de flexibilité face à la recherche.

En guise de conclusion et sous la forme d'une série d'affirmations concises, les membres d'un atelier ont exprimé ainsi leurs points de vue sur la question :

- constatons qu'il y a déjà de la recherche qui se réalise au collège;

- reconnaissons que la recherche est importante dans la mission du collège;

- retenons qu'il y a plusieurs niveaux possibles dans les activités de recherche;

- souhaitons que la structure permette de faire de la recherche plus formelle;

- affirmons cependant que l'intérêt réside dans un éventail d'activités de recherche s'étalant de l'informel au plus formel.

2. Importance de la recherche au collège

Tous les ateliers ont été unanimes à reconnaître l'importance de la recherche au collège. Elle existe déjà. Dans un atelier, on a émis l'avis qu'elle devrait faire partie de la triple mission d'un collège : enseignement, recherche, service au milieu.

En termes généraux, la recherche permet aux compétences du réseau de rayonner et elle constitue un moyen priviligié d'assurer un transfert technologique.

Par ailleurs s'il doit y avoir une mission propre à chaque collège, il faut nous dépêcher de nous trouver une étiquette sociale, de nous identifier à un milieu et à une clientèle. Nous pourrons par la suite voir comment orienter notre recherche.

3. Intérêt de la recherche pour les enseignants

Cet intérêt est apparu évident à tous les ateliers. Les raisons et les facettes de cet intérêt ont cependant été formulées de diverses manières et sous différents angles d'un atelier à l'autre :

- les enseignants apprennent à travers la recherche; la recherche est une des formes de ressourcement, de perfectionnement et d'apprentissage;

- il y a une valorisation de l'enseignant à travers la recherche;

- la recherche est source de motivation et de stimulation intellectuelle : il y a des défis à relever;

- la recherche amène à se centrer sur les besoins des professeurs;

- la recherche favorise la multidisciplinarité et le décloisonnement;

- même les professeurs qui ne sont pas les agents ou les maîtres d'oeuvre de la recherche peuvent participer à la définition de son objet et contribuer à en infléchir le processus.

Cependant, il faut avoir du temps pour s'adonner à de la recherche. Il y a de la grosse et de la petite recherche. Quoi qu'il en soit, pour se lancer en recherche, il faut qu'on trouve important l'objet de sa recherche...

4. Intérêt de la recherche pour l'enseignement

Sur ce thème, on a avancé les arguments suivants :

- Il n'y a pas d'enseignement sans recherche. La recherche est nécessaire à un enseignement efficace. Lorsqu'on véhicule un contenu, il faut que le référent soit pertinent. Avec le temps, nos référents peuvent devenir périmés. Les modes d'apprentissage évoluent également. D'où la nécessité d'une recherche continue pour renouveler et adapter son enseignement.

- La recherche précède des changements importants. Elle est souvent un processus de résolution de problèmes et entraîne des modifications parfois fort significatives.

- La recherche permet de systématiser et de vérifier des solutions qui au départ ne sont souvent qu'intuitives.

- La recherche permet de clarifier des concepts et de les transmettre efficacement.

- Il n'y a pas que sur le plan des contenus que l'enseignement profite de la recherche. Comme produit de la recherche, il y a aussi le développement de nouveaux outils pédagogiques.

5. Intérêt de la recherche pour les étudiants

Un seul atelier s'est exprimé là-dessus pour dire que :

- les étudiants, à travers les activités de recherche auxquelles s'adonnent leurs professeur(e)s, sentent que ceux-ci sont dynamiques, adaptés au milieu, à la fine pointe des projets et innovations;

- dans les techniques surtout, l'utilisation de la micro-informatique contraint à la recherche afin d'améliorer la présentation des cours.

6. Intérêt de la recherche pour le collège

Trois observations sous cette rubrique :

- la recherche est pour le collège source de stimulation et ferment de renouveau;

- le collège tire du prestige de la recherche et assume une sorte de leadership en la matière. Cependant, dans un atelier, un participant a signalé que le collège récolte ce prestige sur le dos des professeurs. La recherche, a-t-on soutenu, c'est un moyen de récupérer les gens. On veut se satisfaire, se faire plaisir;

- l'image de Bois-de-Boulogne est positive. Jusqu'ici la clientèle a semblé attirée par la réputation du collège. La recherche pourra, elle aussi, contribuer positivement à cette image de marque, à cette réputation.

THEME 2

CHAMPS D'APPLICATION ET TYPES DE RECHERCHE

Dans une éventuelle politique de la recherche, à Bois-de-Boulogne, y aurait-il lieu ou non de privilégier :

- certains champs d'application : méthodes pédagogiques
  matériel didactique
  programmes d'enseignement
  analyse institutionnelle

- certains types de recherche : pédagogique, fondamentale, technologique, appliquée, recherche-action.

LE MESSAGE TRANSMIS EN PLENIERE

Il n'y a pas lieu de privilégier certains types de recherche plutôt que d'autres . Il faut accepter le plus large éventail de recherches possible.

Pour ce qui est des champs d'application, on suggère d'ajouter à la liste : "la discipline"; "l'implication dans le milieu".

Quant à savoir s'il y a lieu de privilégier un champ d'application plutôt qu'un autre, les avis sont partagés :

- on ne doit rien privilégier même si le collège devait se doter d'un Centre spécialisé. Pareil Centre devrait être autonome. On dit non à une politique de remorquage des projets derrière le Centre;

- la recherche doit être centrée sur l'enseignement et il faut se préoccuper des retombées immédiates des recherches effectuées;

- on devrait privilégier des champs reliés à des besoins ressentis par les professeurs et dont les retombées profitent au niveau collégial;

- les fonds de recherche se raréfiant, il faudrait que le collège définisse des secteurs d'excellence...

Explications et observations complémentaires

1. Tous les ateliers ont exprimé l'avis qu'il n'y a pas lieu de privilégier certains types de recherche plutôt que d'autres.

- Il faut favoriser le plus large éventail d'activités possibles. D'un département à l'autre, les champs d'application et les types de recherche peuvent varier. Cette diversité est un reflet de ce que les professeurs sont capables de faire et intéressés à faire.

- Il faut un esprit d'ouverture et encourager les initiatives les plus variées possibles.

- Il faudrait instaurer des mécanismes qui facilitent des recherches ponctuelles.

2. Pour ce qui est des champs d'application, un atelier a d'abord fait remarquer qu'il y aurait lieu de compléter l'énumération, notamment en ajoutant les deux champs suivants : des recherches dans la discipline, des recherches qui exigent une implication dans le milieu.

Quant aux priorités à établir, les avis et opinions ont été assez partagés :

- il n'y a pas lieu de privilégier certains champs plutôt que d'autres (un atelier);

- il n'y a rien à privilégier, même si le collège devait se doter d'un Centre spécialisé. Ce Centre devrait être autonome et les projets de recherche ne devraient pas être à la remorque du Centre (un atelier);

- s'il y a des champs d'applications à privilégier ceux-ci devraient se rattacher à des besoins ressentis par les professeurs dans leur enseignement et les résultats des recherches devraient profiter à l'enseignement de niveau collégial (un atelier);

- on devrait privilégier des recherches centrées sur l'enseignement, notamment sur les programmes de formation. On devrait privilégier des recherches qui vont améliorer le collège. On devrait se demander comment asssurer des retombées des recherches dans les cours. Il faudrait pour cela développer cette préoccupation des retombées pédagogiques des recherches que l'on mène (un atelier);

- dans un atelier, on s'est demandé : lorsqu'il y aura des choix à faire, sur quelle base, à partir de quels critères pourraient s'effectuer ces choix? Comment, s'il y a lieu ou si cela devient nécessaire, établir des priorités? On a émis l'opinion qu'il faudrait, dans la politique institutionnelle, prévoir des mécanismes qui permettent de faire des choix. Ce qui supposera l'inventaire des ressources disponibles (y compris l'identification de ressources ou de sources de financement dont nous ne tirons pas parti présentement), l'analyse des projets soumis, l'examen de ce qui se fait ailleurs, etc.;

- dans un autre atelier, une personne a exprimé l'avis que les fonds de recherche se raréfiant, le collège devra se définir des secteurs d'excellence.

3. A l'occasion des échanges de vues sur ce thème, deux autres remarques ont aussi été formulées :

a) "C'est beau la recherche. Il faut l'encourager mais ce ne doit pas être au détriment de la vie régulière. La recherche c'est "un plus", un élément qui doit alimenter l'enseignement".

b) Etant donné que les fonds de recherche logent à l'extérieur du collège, quelle est la pertinence d'une politique institutionnelle? Celle-ci pourrait se réduire à un certain nombre de mesures administratives.

THEME 3

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE

Quels devraient être les principes directeurs et les grandes orientations d'une éventuelle politique de la recherche à Bois-de-Boulogne?

LE MESSAGE TRANSMIS EN PLENIERE

- Affirmer que la recherche fait partie de la mission du collège et reconnaître l'importance de la recherche.

- Que la dimension "recherche" soit intégrée dans les conventions collectives et qu'il soit laissé à chacun la liberté d'en faire ou non.

- Ne pas privilégier des types de recherche plutôt que d'autres mais favoriser le libre choix par le professeur de son sujet de recherche.

- Assurer un soutien continu à la recherche en privilégiant particulièrement la recherche locale.

- Mettre sur pied une infrastructure permanente qui vienne appuyer et soutenir l'organisation de la recherche.

- Ne pas privilégier la recherche au détriment de l'enseignement et penser à l'aspect collégialité.

- Assurer des ressources matérielles et financières aux chercheurs et qu'en plus des subventions extérieures, le collège se préoccupe de trouver ou de favoriser du temps de dégrèvement de professeur. Que ces libréations se fassent sans toucher aux ressources locales (humaines, financières).

- Si on se donne une politique, il feudrait l'évaluer périodiquement.

Explications et observations complémentaires

1. Statut de la recherche au collège

- Affirmer que la recherche fait partie de la mission du collège.

- Le collège doit reconnaître l'importance de la recherche.

- Que la possibilité de faire de la recherche fasse partie de la définition de tâche de l'enseignant et qu'elle soit inscrite dans la convention collective. Il faudrait définir le statut d'enseignant(e) et celui de chercheur(e) et les préciser dans la convention collective.

- Que le conseil d'administration ne privilégie pas la recherche au détriment de l'enseignement.

- Que l'on fasse attention à l'aspect collégialité. La recherche ne devrait pas se faire au détriment d'autres enseignants.

2. Droit à la recherche et agents de recherche

- Que chacun ait le droit de faire de la recherche.

- Qu'il y ait des possibilités de recherche pour les professionnels non enseignants.

- Que le collège lui-même prenne à son compte certains types de recherche d'apolication générale.

3. Formes et thèmes de recherche

- Il faut favoriser le libre choix par le professeur de son sujet de recherche. De façon explicite, un des ateliers a pris position contre l'idée d'établir des priorités parmi les thèmes de recherche.

- On ne doit pas privilégier des formes de recherche au détriment d'autres formes possibles.

- Qu'on privilégie la recherche locale.

- La recherche devrait partir des besoins du collège. On devrait arrêter d'être missionnaire. Ceci ne devrait cependant pas exclure la participation à des projets-pilote.

- La recherche doit avoir des retombées pour le collège, le département, les collègues.

- Quelle que soit la recherche, il est important de s'assurer qu'il y a des suites à la recherche, qu'elle a des retombées locales.

4. Encadrement et soutien

- Que la direction s'implique réellement par rapport à la recherche.

- Il faut favoriser le meilleur encadrement possible, un encadrement qui soit flexible.

- Il faut se doter d'un
d'allocation de ressource
mettre sur pied une
l'organisation de la reche

- Il faudrait diversifie
d'autres types de subventi

- Il faut dégager du te
extérieur, il faudrait
temps pour la recherche
dégrèvement de professeurs

- Que lorsqu'on libère de
fasse pas à même les resso
partir de ressources
l'enseignement supérieur,
eppropriées.

5. Evaluation de la poli

- Qu'il y ait évaluation
de la recherche.

d'une politique de soutien aux chercheurs et
ources matérielles aux chercheurs. Il faudrait
une infrastructure permanente pour soutenir
recherche.

sifier les sources de financement, chercher
ventions à l'extérieur du collège.

du temps. En plus des sources de financement
ait que le collège se préoccupe de trouver du
erche par le biais de libération de tâche, de
seurs.

re des professeurs pour la recherche, cela ne se
ressources financières et humaines locales mais à
ces gouvernementales. Si on appartient à
ieur, il faut des allocations de ressources

politique

tion périodique de la politique institutionnelle

THEME 4

BESOINS ET ATTENTES

Quels sont les attentes et les besoins relatifs aux aspects suivants :

- l'information sur la recherche et les programmes de subventions?

- le soutien professionnel, technique, administratif aux chercheurs?

- les ressources matérielles (équipement, locaux, ...)?

- l'utilisation des résultats de la recherche, incluant :
  a) la diffusion des résultats;
  b) l'animation à partir des travaux de recherche et des resultats obtenus;
  c) l'analyse des retombées;
  d) le suivi et la relance?

LE MESSAGE TRANSMIS EN PLENIERE

- L'information aux chercheurs, l'information sur les programmes de recherche est jugée très satisfaisante. On souligne que l'information doit aussi contribuer à créer des besoins.

- L'information touchant les résultats des recherches et le "suivi" des recherches apparait plus déficiente. D'ailleurs, on estime qu'il ne suffit pas d'informer, il faut animer le milieu, l'aider à s'approprier les résultats, faire en sorte qu'il y ait des retombees réelles. On devrait prévoir un budget à cette fin.

- Il faudrait mettre au point une activite de formation des chercheurs.

- Les ressources tant matérielles (e.g. locaux) que clericales et professionnelles affectées à la recherche devraient être augmentées.

- On devrait situer les recherches dans l'échéancier de chacun des services.

- Il y aurait lieu de réviser les programmes inadequats (e.g. ceux relatifs à la production de matériel didactique).

- Les budgets de recherche ne doivent pas être alloués en fonction du nombre de professeurs dans un département mais en fonction des besoins de la recherche.

Explications et observations complementaires

1. Information

- Il faudrait avoir plus d'informations sur ce qui se fait au collège et ailleurs en matière de recherche.

- Il faudrait qu'on soit capable de tirer parti de ce qui se fait de façon intuitive et informelle.

- Il faudrait decrire un peu plus ce que ça veut dire "être en recherche", "comment ça se passe", les répercussions sur le vécu des gens. Il faudrait notamment faire ressortir les exigences particulières d'une recherche réalisée en équipe : le facteur temps, le facteur rencontre des personnes.

- L'information doit creer des besoins. On doit être au courant de ce qui se passe dans le milieu.

2. Diffusion des résultats et suivi des recherches

- On devrait soigner davantage la diffusion des résultats, exploiter au maximum les résultats, assurer un "suivi aux recherches".

- Il faut non seulement informer sur les résultats de recherche, mais organiser de l'animation autour et à partir des resultats de recherche.

- Une fois une recherche terminée, il faut avoir des moyens, de l'argent pour "l'application", la mise en oeuvre de ce qui est recommandé ou preconisé.

- Actuellement, l'utilisation des resultat laisse à désirer. La plupart du temps, il n'y a pas de suivi, pas d'ateliers visant à exploiter ce qui a été réalisé.

3. Le soutien à la recherche

- Le collège doit faciliter la recherche. On devrait prevoir les activités de recherche dans l'échéancier de chacun des services.

- Le soutien à la recherche ne devrait pas se faire au détriment de la clientèle régulière.

- On devrait organiser des activités de formation de chercheurs.

- Il faut augmenter les ressources cléricales, matérielles et professionnelles, actuellement insuffisantes. La latitude des professionnels de l'APP est restreinte parce qu'il y a deja trop de travail à accomplir. Les locaux devraient également être agrandis.

- Il faudrait preciser les personnes responsables ("les repondants") des divers programmes de subventions.

- Il faudrait identifier les ressources disponibles au collège (d'abord) et ailleurs (ensuite) touchant certains aspects de projets de recherche : e.g. psychométrie, informatique, etc.

4. Financement

- Il faudrait chercher à diversifier les sources de subventions.

- On devrait ajouter un item "recherche" au budget des départements.

- Les budgets de recherche ne doivent pas être alloués au prorata du nombre de professeurs dans un département mais en fonction des besoins de la recherche.

- Il faudrait créer une structure similaire à celle de l'université : le financement provenant à la fois de fonds de l'institution et d'organismes subventionnaires.

- Le soutien nécessaire dans certains domaines (e.g. en micro-informatique) devrait être assumé, financé par la DGEC.

- Certains programmes de subventions sont inadéquats et devraient être révisés : e.g. ceux qui ont trait à la production de matériel didactique.

ANNEXE A

JOURNÉE PEDAGOGIQUE DU 20 MARS 1985

ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE DE LA RECHERCHE

PRÉSENTATION

Dans les pages qui suivent, vous trouverez des informations relatives:

- à l'objectif fondamental des travaux en ateliers,
- aux thèmes à discuter,
- à la marche à suivre pour traiter de ces thèmes.

La journée pédagogique fournira l'occasion de recueillir un ensemble de données, de points de vue, de recommandations et de suggestions qui vont s'ajouter à d'autres documents décrivant la situation de la recherche à Bois-de-Boulogne. Ce sont tous ces matériaux qui vont permettre de rédiger une première version d'une possible politique institutionnelle de la recherche à Bois-de-Boulogne.

Sans préjuger donc du contenu précis d'une telle politique, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'en termes très généraux une politique institutionnelle de la recherche, c'est ce par quoi un établissement oriente, encadre et soutient les activités de recherche de ses diverses composantes. On pourrait donc retrouver dans un énoncé de politique des éléments tels :

- la raison d'être d'une telle politique,
- les principes directeurs sur lesquels se fonde la politique,
- les champs d'application de la politique,
- les responsables de la mise en oeuvre de la politique et de se révision,
- les ressources que l'on consacre à la mise en oeuvre de la politique, notamment le soutien aux chercheurs et à leurs activités de recherche,
- les règles et les modalités à travers lesquelles se précisera et s'incarnera la politique,
- comment s'effectuera la révision de la politique.

ANNEXE B

Travail en ateliers

1. **OBJECTIF**

Permettre aux participant(e)s d'exprimer leurs points de vue sur ce que devrait contenir une éventuelle politique de la recherche à Bois-de-Boulog[illegible].

2. **THÈMES**

Les quatre thèmes retenus invitent à discuter des principales dimensions que pourrait comporter un énoncé de politique institutionnelle. Toute l'information recueillie le 20 mars entrera dans l'une ou l'autre de ces catégories ou servira à alimenter d'autres dimensions possibles d'une telle politique : e.g. la raison d'être d'une politique, la situation de la recherche à Bois-de-Boulogne, ...

D'ailleurs les quatre thèmes et les indications fournies pour chaque thème ne sont pas limitatifs. Ce sont des pistes de réflexion valables mais qu'on pourrait, bien sûr, compléter...

3. **MARCHE À SUIVRE**

3.1 Dès le début, il y aurait lieu de désigner un animateur et un rapporteur des travaux de l'atelier.

L'animateur *voit à ce que les membres de l'atelier s'expriment sur les quatre thèmes proposés et que, pour chaque thème, on dégage quel est le message le plus important à transmettre en plénière.*

Le rapporteur *prend en note les points de vue exprimés par les membres de l'atelier sur chacun des thèmes et remet un rapport écrit au rapporteur général (Jacques Laliberté). En plénière, c'est le rapporteur qui livre le message le plus important que l'atelier tient à communiquer par rapport à chaque thème.*

3.2 On suggère d'aborder les quatre thèmes dans l'ordre proposé. Chaque atelier devrait s'exprimer sur chacun des thèmes.

3.3 Il est impérieux de se réserver du temps pour bien dégager quel est le message le plus important à transmettre en plénière par rapport à chaque thème. Si nécessaire, on procédera à un vote à cette fin.

3.4 Durant la pause-santé (* 15h00), le rapporteur inscrira ces messages sur les «cartons thématiques» qui se trouvent dans la salle où se tient la plénière.